

ARTS ET VIE
GROUPES



ITALIE

De Milan à Bologne

Circuit Arts et Musique accompagné par
Mme Cindy Pédelaborde, responsable des activités musicales

Du 26 octobre au 1^{er} novembre 2023
7 jours - 6 nuits

Circuit en demi-pension



OAREIL – UTL BORDEAUX METROPOLE

VOTRE ITINERAIRE



MILAN – CREMONE – PARME – BOLOGNE



PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

• PERIODE DE LA REALISATION

Du 26 octobre au 1^{er} novembre 2023

• TRANSPORTS



Bordeaux / Paris / Milan – vols réguliers Air France
vols AF 7433 - 12h25 / 13h45 puis AF 1730 - 15h35 / 17h05 (horaires sous
réserve)



Transferts et circuit en autocar climatisé



Bologne / Amsterdam / Bordeaux – vols réguliers Air France
vol KL 1592 - 17h10 / 19h15 puis KL 1319 - 20h35 / 22h15 (horaires sous
réserve)

• HERBERGEMENTS

Les hôtels mentionnés sont en normes locales et sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité, des hôtels similaires seront proposés.

Milan (J1 à J3)

Hôtel Cavour 4*

Parme (J4)

Boutique Hôtel Verdi 4* sup

Bologne (J5 et J6)

Unahotels Bologna Centro 4*

LES TEMPS FORTS

HISTOIRE ET CULTURE

- **Milan**, le Duomo et ses terrasses
- **Parme**, ville d'expression du Corrège et du Parmesan
- **Bologne**, le cœur historique et le musée de la Musique

MUSIQUE

- **Opéra au théâtre de la Scala**
- **Mini-récital à Crémone**



PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour - Jeudi 26 octobre : BORDEAUX / PARIS / MILAN

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Départ pour Milan via Paris sur vols réguliers Air France.

A l'arrivée, **accueil par un représentant de l'agence locale**, transfert et installation à l'hôtel pour 3 nuits.

Dîner et nuit à l'hôtel.

2^{ème} jour – Vendredi 27 octobre : MILAN

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Découverte pédestre du centre-ville : le Duomo, somptueux chef-d'œuvre de l'architecture gothique flamboyant et ses terrasses aux 2 245 statues de marbre blanc desquelles la vue sur la ville est superbe.



Continuation vers **la Galerie Vittorio Emanuele II**, bel exemple d'architecture métallique, impressionnante par sa verrière octogonale de 47 m de hauteur et le style néo-classique de sa structure ; de nombreuses boutiques de luxe et restaurants en font la renommée ; **la Piazza dei Mercanti**, cœur administratif et commercial de Milan au Moyen Age, entourée de palais et loggias datant du XIII^e siècle, **le théâtre de la Scala** et sa magnifique salle dont l'acoustique et la qualité des spectacles sont exceptionnels. Son petit musée raconte l'histoire de cet endroit mythique grâce à une collection d'instruments de musique, costumes, tableaux, sculptures rappelant au visiteur les grands compositeurs qui choisirent d'y créer leurs opéras : Verdi, Rossini, Donizetti... ou les chanteurs qui firent ses heures de gloire : La Callas, La Tebaldi, Pavarotti.

Déjeuner libre.

Balade à travers le « **quadrilatère de la mode** », le quartier commercial le plus légendaire et célèbre de Milan. Le guide vous fera découvrir l'histoire de la mode à Milan à travers les marques qui ont fait la renommée de la mode italienne.

Dîner à l'hôtel.

En soirée, **opéra « PETER GRIMES » de Britten au Théâtre de la Scala** (Places en catégorie 1 – Platea).

Chef d'orchestre : Simone Young
Metteur en scène : Robert Carsen
(Production : octobre 2023)

Interprètes :

Peter Grimes : Brandon Jovanovich
Ellen Orford : Nicole Car
Auntie : Margaret Plummer
Captain Balstrode : Ólafur Kjartan Sigurdarson



Hébergement à l'hôtel.

3^{ème} jour - Samedi 28 octobre : MILAN

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite de **la pinacothèque de Brera**, qui n'est que l'une des parties d'un ensemble composé de l'Académie des Beaux-Arts, de la Bibliothèque, de l'Observatoire astronomique et de l'Institut lombard des sciences et lettres. Elle renferme une riche collection de peintures allant des époques primitives (XIII^e - XV^e siècle) aux grandes écoles vénitienne et lombarde. Les mouvements récents (XIX^e et XX^e siècle) sont également fort bien représentés, en particulier grâce à la collection Jesí et ses futuristes italiens.

Déjeuner libre.

Découverte de quelques-unes des plus belles églises de la ville : **Santa Maria delle Grazie**, qui abrite la fameuse Cène de Léonard de Vinci (sous réserve) ; **Saint-Ambroise**, magnifique exemple du style roman lombard (XI^e - XII^e siècle) ; **Sant'Eustorgio**, ancienne basilique édifiée au IV^e siècle, et **la chapelle Portinari**, qui témoigne de la présence de l'art florentin à Milan au XIV^e siècle.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

4^{ème} jour - Dimanche 29 octobre : MILAN / CREMONE / PARME

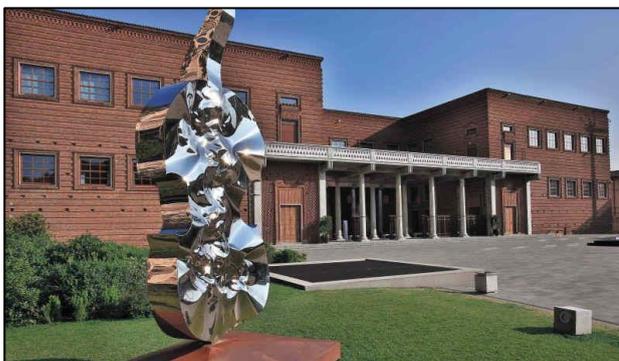
Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Route pour **Crémone**, capitale de la lutherie qui vit depuis le XVI^e siècle sous le signe de la musique de Monteverdi, Amati et de luthiers prestigieux. Découverte du cœur artistique de la ville avec **la cathédrale** (XII^e siècle), son baptistère et **le Torrazzo**, campanile de brique le plus haut d'Europe, et les boutiques historiques de **la rue Solferino**, l'ancienne voie romaine. Puis, l'ancien quartier ou vécu Stradivari. Aujourd'hui le quartier n'existe plus car il a été remplacé par la galerie XXV Aprile, construite par Mussolini dans la période entre les deux guerres mondiales.

Déjeuner libre.

Visite du **musée du Violon**, riche d'une collection de violons fabriqués par Andrea Amati, Antonio Stradivari et Guiseppe Guarneri del Gesù. **Mini-récital**. Puis, découverte d'un atelier de lutherie et démonstration de fabrication de violons selon la méthode crémonaise. Poursuite vers **Parme** pour l'hébergement.

Dîner et hébergement à l'hôtel



5^{ème} jour – Lundi 30 octobre : PARME / BOLOGNE

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Pendant deux siècles les Farnèse exercèrent à Parme un fructueux mécénat. Avant leur avènement, la cité possédait déjà de superbes édifices que l'esprit de la Renaissance et l'apport baroque enrichirent par la suite. À ce répertoire architectural, il faut ajouter l'expression très originale des sculpteurs et des peintres. Le Corrège inventa la peinture « plafonnante » dans une scénographie audacieuse. Le Parmesan exploita les possibilités d'une stylisation expressive qui influença l'école de Fontainebleau et le maniérisme international. Elle demeure ville de grande tradition musicale avec Verdi mais aussi Toscanini. **Visite de la cathédrale**, dont la coupole est ornée de fresques du Corrège, et du baptistère, construit en marbre rose et blanc de Vérone. Passage devant **le palais du Gouverneur (ext.)**, **la place Garibaldi**, **le Parc ducal**, **le Teatro Regio** et **le Palais épiscopal**.

Déjeuner libre.

Poursuite des visites avec **l'église Santa Maria della Steccata** puis du **palazzo della Pilotta**, qui abrite la **Galerie nationale** : le Corrège, le Parmesan, Fra Angelico, le Greco... Route vers **Bologne** pour l'hébergement.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

6^{ème} jour – Mardi 31 octobre : BOLOGNE

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Découverte du cœur historique de la ville : **piazza Maggiore**, **fontaine de Neptune de Giambologna**, **palazzo del Podestà**, **basilique San Petronio**, **palazzo dell'Archiginnasio** (ancienne université et son théâtre anatomique), **tours penchées** et **loggia dei Mercanti**.

Déjeuner libre.

Visite du musée de la Musique, qui renferme l'une des plus grandes collections d'œuvres musicales au monde. Sont exposés entre autres des instruments rares, des manuels uniques et des portraits de grands compositeurs. Puis, découverte des fresques de **l'oratoire de Sainte-Cécile** (début du XVI^e siècle), illustrant la vie de la sainte patronne des musiciens.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

7^{ème} jour – Mercredi 1^{er} novembre : BOLOGNE / AMSTERDAM / BORDEAUX

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Journée et déjeuner libres avant le transfert vers l'aéroport de Bologne et envol vers Bordeaux via Amsterdam sur vols réguliers KLM.

A noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.

NOTES PRATIQUES

- **FORMALITES :**

Carte nationale d'identité ou passeport **valide** jusqu'au retour (merci de vous munir d'une photocopie dans le cas de perte ou de vol pour faciliter les démarches).

Pour tout enfant mineur non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale, **l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire**. Les mineurs quittant la France doivent présenter une pièce d'identité, le formulaire d'autorisation signé et la photocopie du titre d'identité du représentant légal signataire (détails sur www.service-public.fr).

Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Attention !

Le nom et prénom communiqués pour le billet d'avion doivent être ceux figurant sur votre pièce d'identité (CNI ou passeport)

- **SANTE :**

Une carte européenne d'assurance maladie conseillée (CEAM).

NOTRE DEVIS

ITALIE - DE MILAN A BOLOGNE Pour l'OAREIL – UTL BORDEAUX METROPOLE

Prix par personne valables du 26 octobre au 1^{er} novembre 2023.
Forfait 7 jours – 6 nuits. Bordeaux / Bordeaux. Circuit en demi-pension.

• TARIFS PROPOSES :

BASE 20 à 24 PARTICIPANTS	2 510 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS	2 750 €
Supplément chambre individuelle (double à usage individuel)	660 €

Prix calculés en euros.

• NOTRE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Les vols internationaux Bordeaux / Paris / Milan – Bologne / Amsterdam / Bordeaux sur vols réguliers Air France / KLM
- Les taxes aériennes – 73.83 € (le 16.11.2022)
- Les transferts et le circuit en car climatisé

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans les hôtels mentionnés (ou similaires) 4* NL et 4* NL sup, en chambre double
- La demi-pension du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier
- Les taxes de séjour aux hôtels

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme
- L'audiophone du 1^{er} au 6^e jour
- L'opéra « Peter Grimes » au théâtre de la Scala le 2^e jour *(260 € non remboursable – Catégorie n°1 (Platea))*

Les PLUS d'Arts et Vie :

- **L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie**
- **L'accompagnement par Cindy Pédelaborde, professeur de musique à l'OAREIL**
- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- Les services de guides locaux francophones
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance et des garanties en cas d'épidémie/pandémie (voir « Nos conditions tarifaires »)
- Un guide de voyage « Italie » offert par bulletin d'inscription
- **La contribution carbone** pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Les engagements d'Arts et Vie en faveur du tourisme responsable »).

- **NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Les déjeuners libres
- Les boissons
- Le port des bagages
- Les dépenses personnelles
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif (y compris en cas d'impossibilité de partir pour des raisons liées à une épidémie / pandémie) (voir « Nos conditions tarifaires »)

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

- **VALIDITE DES TARIFS :**

Les tarifs des prestations terrestres sont **valables du 26 octobre au 1^{er} novembre 2023**
Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...

Option des chambres au 15 février 2023

Les tarifs des prestations aériennes sont **valables du 26 octobre au 1^{er} novembre 2023**
Sauf hausses exceptionnelles : surcharges carburant, taxes aéroports, TVA...

- **FACTURATION DEFINITIVE :**

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.
Elle est en fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

- **L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :**

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription. Cette option est particulièrement conseillée, notamment lors des épisodes d'épidémie / pandémie, puisqu'elle prémunit contre tous les risques « avant départ ».

Ce montant s'élève à seulement 3 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), **sauf les billets de spectacle.**

- **L'ASSURANCE INCLUSE, VOTRE PROTECTION PENDANT LE VOYAGE :**

L'assurance, déjà comprise dans votre forfait, vous accompagne quelle que soit la situation.

Pour les voyages à l'étranger et les voyages France de plus d'une journée :

- Si vous tombez malade ou que vous développez des symptômes sur place, vous bénéficiez d'une assistance tant au niveau de la prise en charge des dépenses de santé, que du rapatriement ainsi que la possibilité pour un proche de se rendre à votre chevet.
- Si vous subissez les conséquences de l'évolution de la situation sanitaire sur place (confinement soudain, quarantaine imposée au groupe, vol retour annulé...), vous bénéficiez d'une prise en charge des frais d'hébergement jusqu'à 14 jours et du nouveau vol retour. Également, les prestations terrestres non utilisées sont remboursées au *pro rata temporis*.

Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).

LES ENGAGEMENTS D'ARTS ET VIE EN FAVEUR DU TOURISME RESPONSABLE

Depuis sa création, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un **tourisme responsable et humaniste**. Les fondements de nos programmes : la rencontre d'autres cultures, d'autres populations, d'autres paysages, ont toujours été synonymes de respect des lieux et des personnes. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision du voyage constitue une véritable ouverture sur le Monde et une richesse puisqu'elle offre une qualité et une sincérité des échanges permettant de mieux comprendre les réalités de chacun et de renforcer la tolérance et le respect des différences.

Les voyages Arts et Vie sont également **vecteur de développement économique et de progression sociale**, notre association privilégiant systématiquement les acteurs touristiques locaux et valorisant au maximum les savoir-faire et les productions locales.

Dans cet esprit, l'association met en place au quotidien, de nombreuses actions qui démontrent cette implication : la charte *Voyager responsable* (en choisissant Arts et Vie, les voyageurs souscrivent à ce code éthique) ; la fidélité envers ses partenaires ; le choix du train aussi souvent que cela est possible ; label PEFC et Imprim'vert pour toutes nos publications ; le soutien d'actions de solidarité : Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque et de l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), etc.

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : LA CONTRIBUTION CARBONE

Soucieuse de renforcer son engagement par des actions fortes et concrètes, **l'association absorbera, à partir du 1^{er} janvier 2023, la totalité des émissions de CO2 liées aux déplacements (vols internationaux)** de ses voyageurs et personnels grâce à des projets environnementaux certifiés.

Aujourd'hui, le transport aérien représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la technologie avance, elle ne permettra pas dans les prochaines années de voyager "propre". En attendant, l'alternative concrète consiste à absorber les émissions de CO², notamment grâce à la plantation d'arbres. En finançant demain des projets de reforestation à travers le monde, Arts et Vie et ses voyageurs contribueront à l'absorption du dioxyde de carbone généré lors des vols.

En pratique : Arts et Vie évalue la quantité des émissions de CO² liées à l'ensemble des déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et collaborateurs. Ce modèle de calcul précis, certifié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de connaître le nombre d'arbres à planter nécessaires à l'absorption du volume de CO².

Les montants forfaitaires 2023 appliqués par voyageur pour la contribution carbone :

Vols aller-retour à destination de : l'Europe = 6€ ; l'Afrique = 10€ ; le Moyen-Orient = 12€ ; l'Asie et les Amériques = 25€ ; l'Océanie = 45€.

LA CHARTE ARTS ET VIE « VOYAGER RESPONSABLE »

Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel. **Lire la charte :** www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html